

Taux de réduction d'impôt sur le revenu applicable en matière
d'acquisition d'un logement en 2011, dans le cadre du dispositif dit «
Scellier »

*Ce schéma a été réalisé en fonction
du projet de loi de finances **rectificative pour 2010** élaboré par la
commission mixte paritaire du 20 décembre 2010*

